



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



École élémentaire La Genette

32 rue Michelet
17 000 La Rochelle
Tél. : 05 46 34 12 42

e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr

Compte-rendu du Conseil d'École du 26/10/12

Étaient présents

Équipe enseignante :

Véronique Rousseau, Directrice (mi-temps CE1), Marie-Noëlle Pillon (CP), Maïa Souillet (mi-temps CE1), Caroline Bouet (CE2), Bernard Proux (CM1) et Nadine Michaud (CM2).

Parents élus titulaires : Stéphanie Poucineau, Estelle Épinoux-Pougnant, Emmanuelle Grynbaum, Valérie Da Cunha et Marie-Noëlle Kuhnappel.

Suppléants : Elisabeth Houssay, Isabelle Breton, Daniel Albinet.

I.E.N. LR Ouest, excusé.

M. Kouchnir, D.D.E.N., présent.

M. Joussemet, Conseiller Municipal, excusé.

Trois délégués de la classe de CM2, Ange Labardant, Alizée Gaillard et Adèle Lafont ont demandé à Véronique Rousseau, présidente du Conseil d'école, l'autorisation d'intervenir en début de séance pour faire part de leurs remarques concernant les points suivants :

1 - L'équipement de l'école et la sécurité

- Suite aux demandes faites l'année dernière, deux bancs ont été placés devant les classes. Pour des problèmes de sécurité, il serait peut-être nécessaire qu'ils soient fixés au sol.
- Les élèves sont dans l'attente
 - ➔ des tracés au sol dans la cour pour délimiter des zones de jeux
 - ➔ de l'abri à vélos avec une barrière de protection
- Les tables et les chaises de la classe de CM2 ont besoin d'être changées : les chaises se cassent régulièrement et ne sont pas à la bonne hauteur par rapport aux tables.

2 - Le « Vivre Ensemble »

- Jouer avec des toupies a été interdit pendant les heures scolaires mais autorisé durant l'interclasse. Problème d'harmonisation des consignes de jeux.
La Directrice se chargera d'informer le personnel de l'interclasse.
- Des élèves de CM2 ont remarqué que des élèves de CP étaient imprudents en jouant avec des cordes à sauter (ils la mettent autour du cou pour jouer au cheval).
Les consignes de sécurité seront rappelées dans les classes.
- Pour améliorer le « vivre ensemble », ils proposent la mise en place d'un tutorat CP/CM2.
- Ils souhaiteraient que tous les élèves de l'école travaillent sur la communication non violente comme dans la classe de CM2.

La communication non violente fait l'objet d'une action dans le nouveau projet d'école.

1 – Rappel du résultat des élections 2012/2013

FCPE : 54 % des suffrages → 3 sièges titulaires / 3 sièges suppléants

Liste indépendante : 46 % des suffrages → 2 sièges titulaires / 2 sièges suppléants

Nombre d'électeurs inscrits : 224

Nombre de votants : 169
Bulletins nuls : 6
Suffrages exprimés : 163
Quotient électoral : 32,6

≈ 76 % des parents ont voté.

2 – Règlement intérieur

Le **règlement intérieur** de l'école est établi à partir du règlement type départemental des écoles publiques élémentaires et maternelles consultable sur le site de L'Inspection Académique. : <http://www.ac-poitiers.fr/ia17>. La Directrice souligne l'intérêt de ce règlement qui répond à des questions importantes concernant le fonctionnement de l'école.

Dans l'article VI, **les toupies ont été rajoutées aux autres jeux que les enfants ne doivent pas apporter.**

Des parents d'élèves de CP souhaiteraient pouvoir venir chercher leurs enfants dans la classe. La Directrice précise que ce type de fonctionnement ne fait pas partie du règlement de l'école élémentaire.

Le Conseil d'école adopte le nouveau règlement intérieur de l'école.

Ce règlement sera déposé sur le site de l'école dans la rubrique « nos écoles » et afin d'économiser photocopies et papier, il sera remis uniquement aux nouvelles familles de l'école pour être signé.

3 – Comptes de la coopérative

- Achats effectués en juin avec l'argent de la coopérative (conformément au dernier conseil d'école du 22/06) : Camescope numérique et combiné cassette /DVD → **754,60 €**
- Les **333,25 €** de bénéfice des photos vendues aux familles en juin viennent d'être redistribués aux cinq classes de l'école.
- Cotisation de coopérative de classes 2012/2013 :

Montant des cotisations de coopérative versées par les familles : **2150 €.**

Frais inscription OCCE : **288,60 €.**

Montant par élève redistribué dans chaque classe : **13 €.**

- Situation à ce jour : **1859,39 €** en caisse

Bénéfice de la fête en juin : **1157 €** à investir.

Reste à disposition : **702,39 €** dont **600 €** de fond de caisse

Comme l'an dernier, le Conseil d'école propose de renouveler fin novembre la loterie de Noël pour gagner des chocolats.

4 – Nouveau Projet d'école 2012-2016

Le nouveau projet d'école a été envoyé à l'Inspecteur de circonscription pour avis et signature.

Conformément aux instructions et à partir des besoins et des réussites de l'école, l'équipe enseignante a identifié deux domaines dans lesquels il est nécessaire de travailler :

- **La langue orale et écrite au service du « Vivre ensemble »**
- **Les langues étrangères au service des actions pour l'UNESCO.**

Le projet d'école comporte 3 axes obligatoires :

Axe 1 : consolider les savoirs fondamentaux

Les élèves doivent prendre conscience et répertorier **les différents types de situations de communications** auxquelles ils sont confrontés quotidiennement dans le but d'apprendre à utiliser **les registres de langue et les attitudes les plus adaptés.**

Parmi les moyens qui seront utilisés pour travailler cette « communication consciente », à noter :

- **Au CM1** : renouvellement de la correspondance sous forme en particulier de visioconférences avec des élèves de l'école d'Holliston au Massachusett.

L'été dernier une famille américaine est venue quelques jours à La Rochelle dans la famille de son correspondant.

- **Au CM2** : renouvellement de la correspondance également sous forme de visioconférences avec des élèves du lycée français de la Condamine à Quito (Equateur).

Axe 2 : Prendre en compte les besoins pédagogiques et éducatifs de chacun

→ Dispositif « **classes uniques** »

Vingt heures par an, tous les élèves de l'école sont répartis en 5 classes comportant tous les niveaux du CP au CM2 pour suivre des activités qui visent à développer les compétences sociales et civiques.

Pour cette année, les enseignants ont choisi les activités suivantes en relation avec la **politique de l'école et de l'UNESCO** :

- *Classe unique 1 : jeux de coopération appartenant au patrimoine des jeux (M.N. Pillon)*
- *Classe unique 2 : plurilinguisme et mathématiques (V. Rousseau)*
- *Classe unique 3 : le papier, tri et recyclage (C. Bouet)*
- *Classe unique 4 : histoire et arts visuels (B. Proux)*
- *Classe unique 5 : langues et cultures espagnoles et latino-américaines (N. Michaud)*

→ **Rencontres interculturelles** :

- **Les activités plurilingues** : les parents parlant d'autres langues que le français peuvent être invités à participer à des séances de plurilinguisme en classe.
- **Les espaces festifs** : chaque année, il est organisé un bal costumé et une fête de fin d'année axés sur les rencontres interculturelles.

Axe 3 : Travail de liaison au niveau des langues étrangères maternelle / élémentaire / collège

→ **L'intervenante en allemand** auprès des élèves de CE2 et des élèves volontaires de CM1 et de CM2, interviendra en maternelle avec les élèves de l'école.

→ **Une liaison entre les enseignants** de l'école élémentaire et les enseignants du collège sera mise en place au niveau des langues étrangères enseignées dans l'école (anglais, espagnol, allemand, chinois).

Les parents d'élèves demandent ce qu'il en est concernant **l'enseignement du chinois** qui n'a pas pu commencer dès le début de l'année.

La Directrice donne les informations suivantes :

Les cours dispensés par Madame Kuan n'ont pas pu débuter car l'administration n'a plus les moyens d'assurer le paiement des heures d'intervenants extérieurs.

Cependant, **l'Inspectrice Régionale de chinois**, Madame Bordas soutenue par **Monsieur Bellassen, Inspecteur Général de chinois en France**, au regard de l'intérêt du projet débuté en 2006, a demandé à l'administration, par deux courriers, de prendre une mesure exceptionnelle pour continuer à assurer ces cours de chinois. Elle vient de demander une **audience au Recteur** pour l'informer de la situation.

5 – Organisation de la cérémonie UNESCO

Pour officialiser l'adhésion de l'école au Réseau des écoles associées UNESCO une **manifestation spécifique** sera organisée dans l'école à réception du certificat d'adhésion définitif signé de la Directrice générale de l'UNESCO.

Il est nécessaire dès maintenant de réfléchir ensemble, parents et enseignants, à l'organisation de cette manifestation qui doit réunir les partenaires de la communauté éducative.

L'adhésion au Réseau des écoles associées, implique le respect d'une charte. La Directrice invite les parents d'élèves à ouvrir le lien ci-dessous pour découvrir le RÉSEAU.

<http://www.ecoles-unesco.fr/>

6 – Travaux /équipement/matériel dans l'école

→ Aménagement de la cantine

Le point par Valérie Da Cunha, représentante de parents d'élèves :

L'équipe enseignante et les parents élus du Conseil d'école élémentaire s'associent au projet d'extension de la salle de restauration scolaire.

Les parents élus souhaitent être invités avec ceux de la maternelle au prochain rendez-vous avec Madame Ballage-Chervier, architecte municipale.

Madame Nadine Michaud, enseignante de CM2, souligne que ses élèves mangent régulièrement au troisième service et quittent la salle de restauration pour aller directement en classe. Avec 141 enfants inscrits et une salle ne pouvant accueillir que 42 élémentaires par service, ce problème ne peut être résolu. L'école élémentaire est opposée à tout agrandissement dans la cour, il faudrait créer une salle dans le logement pour la maternelle et le personnel et ainsi il n'y aurait plus aucun problème pour les élèves de l'élémentaire.

→ Les représentants de parents d'élèves informent le Conseil d'école qu'ils vont adresser un **courrier à la mairie** pour sécuriser la sortie de l'école. Ils demandent :

- l'agrandissement de la zone d'accueil en retirant des places de parking
- la pose de ralentisseurs avant le passage pour piétons.

→ Les travaux d'**aménagement du composteur** n'ont pas pu être réalisés comme prévu en septembre car les planches entreposées dans l'école ont disparu durant l'été.

→ **Les travaux d'aménagement demandés à la mairie pour la bibliothèque ont été réalisés :**

- placards de rangement supplémentaires
- achats de 4 bacs à livres à roulettes.

Le Conseil d'école remercie Françoise Labeeuw, membre du Comité de quartier de La Genette pour ses **interventions bénévoles** très appréciées en ateliers de lecture le mardi pendant la pause méridienne.

La secrétaire de séance :

Caroline Bouet

Compte rendu rédigé par V. Rousseau

La Présidente :

V. Rousseau